

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE**Note importante**

- ⇒ Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au Maire de la commune de résidence pour AVIS
- ⇒ Le Maire de la commune de résidence transmet la demande au Maire de la commune d'accueil pour DECISION
- ⇒ **Le Maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.**

M., Mme _____

Agissant en qualité de père - mère - tuteur (*razer la mention inutile*)

Domicilié(e) _____

Tél. : _____

NOM et prénom de l'ELEVE _____

Né(e) le _____ à _____ Garçon Fille

Domicile au moment de la rentrée scolaire _____

Ecole fréquentée actuellement _____

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant _____

Ecole souhaitée par la famille _____

⇒ Préciser les motivations ci-dessous et joindre toute pièce justificative utile (certificat médical, attestation de domicile, etc...)

A _____ le _____

Signature des parents ou du tuteur

AVIS du maire de la commune de résidence

Date, signature et cachet de la Mairie

DECISION du maire de la commune d'accueil

Date, signature et cachet de la Mairie

NB : la dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.